

14/11/2009

Un mariage d'amour en 1697 - Charles PARENTY x Marie Madelaine SPECQ

Je dispose enfin d'une copie intégrale du [contrat de mariage](#) passé entre Charles PARENTY et Marie Madelaine SPECQ. Marie PARENTY (ou PARENTI), mon ancêtre - Sosa 161 - avait pour père, Robert, [baptisé le 13/07/1692 à Campagne-les-Boullonnais](#), 'provenant non de légitime mariage' de Charles PARENTY et Madelainne LESPECQ. Le mariage a eu lieu 5 ans plus tard à Thiembronne. La lecture du contrat ne m'a pas apporté d'éléments généalogiques nouveaux si ce n'est la confirmation que Robert PARENTY, procureur d'office de Thiembronne et père ce Charles, avait été marié 2 fois et que Marguerite CUGNIET était sa seconde femme. Elle fait, par contre, apparaître qu'il s'agissait avant tout d'un mariage d'amour.

J'ai eu quelques difficultés à lire ce contrat et je n'ai pu décrypté certains mots ou abréviations. Mais, ce qui m'a un peu dérouté, c'est la donation de la plus grande partie des biens de Robert à son fils Charles, alors qu'il y avait des enfants du second lit. Heureusement je disposais d'un ouvrage sur les coutumes du Comté de Boulogne, d'Isabelle CLAUZEL-DELANNOY. Les règles de succession sont, en effet, différentes entre l'Artois et le Boulonnais. Au lieu d'une répartition entre l'ensemble des enfants, l'aîné est, dans le Boulonnais, privilégié et le père ne peut disposer de ses biens qu'avec son accord. Charles est donc l'héritier apparent. Et, apparemment, ce serait seulement en 1697 que le père de Charles, consent au mariage et fait donation de ses biens à son fils aîné, moyennant quelques réserves (le père avait alors environ 66 ans)..

Le contrat fait apparaître une disproportion entre les biens apportés par Charles et ceux de Marie Madelaine. Mais le mariant '*a déclaré se contenter des biens et droits que la dite mariante peut avoir (...) ne la prenant point pour ses biens*'. Dans ce contrat de mariage, ce n'étaient pas les parents qui avaient fait le choix des conjoints.

Ci-dessous le lien au relevé que j'ai fait du contrat:

[Relevé du contrat de mariage Charles PARENTY x Marie Madelaine SPECQ](#)

Bernard CHOVAUX
<http://bchovaux.fr/>